

# REGLEMENT DE L'EPREUVE

**INSCRIPTION** : en envoyant le bulletin d'inscription dûment complété accompagné d'un chèque de 2 € libellé à l'ordre de l'OMS AUXERRE. Inscription sur place à partir de 17 H30  
Licence valable (FFA, FFTri, FSCF, FSGT, UFOLEP), pour les non licenciés prévoir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'**athlétisme en compétition**.

**DOSSARD** : un guichet spécial pour les pré-inscrits à l'entrée de la mairie (vous munir d'épingles). Le dossard devra être apposé sur la poitrine de façon visible.

**DEPART** : 19 H 30 pour l'épreuve principale près du carré du temple (de cadets à vétérans, masculines et féminines ; ouvert aux athlètes handisport). Courses jeunes, deux départs à partir de 18 H 45 et 19 H 10.

**ARRIVEE** : Place de l' hôtel de ville devant la statue de MARIE NOEL

**PARCOURS** : le parcours, d'une distance de 8,080 KM est entièrement situé dans le centre-ville d'Auxerre.

**SECURITE MEDICALE** : un poste de secours sera installé proche de l'arrivée. Les représentants du suivi médical pourront intervenir sur le parcours auprès de tout concurrent, s'ils jugent que sa santé semble compromise par l'effort accompli. Les personnes fragilisées sont invitées à se faire connaître auprès du personnel médical

**RAVITAILLEMENT** : un ravitaillement sur le parcours (eau minérale, oranges, sucre, raisins secs, chocolat....)

**DROIT A L'IMAGE** : tout concurrent autorise expressément les organisateurs de la "Corrida d'Auxerre" ainsi que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître et ce pour une durée illimitée.

**CLASSEMENT** : informatique. Affichage public dès la sortie informatique.

**ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE** : les organisateurs sont couverts par APAC assurances

Individuel accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence assurance.

Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

**RENSEIGNEMENTS** Mairie d'Auxerre Tél. 03 86 72 43 85  
et sur le site internet des clubs d'athlétisme

**RECOMPENSES** :

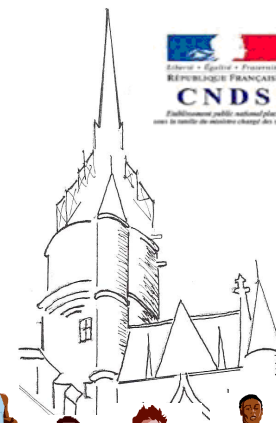
les 5 premiers masculins et féminins au scratch, aux meilleurs de chaque catégorie sans possibilité de cumul et un cadeau aux 500 premiers arrivants, une médaille pour tous les jeunes

# CORRIDA D'AUXERRE

AUXERRE  
en Bourgogne

Maxime  
Maxime +

Liberté • Égalité • Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE  
CNDS  
Établissement public national placé  
sous le contrôle du ministre chargé des sports



Organisée par

L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS  
ET LES CLUBS D'ATHLÉTISME D'AUXERRE



**VENDREDI 21 DECEMBRE 2012**

**HORAIRES**

Animation Jeunes 18h45 et 19h10

Epreuve Adultes 19h30

**CATEGORIES**

Jeunes de 6 à 15 ans

**ADULTES** athlètes nés en 1996 et avant

**DISTANCES DE COURSE**

1 000 m à 2 000 m pour les jeunes suivant catégorie

8 kms pour les adultes

**INSCRIPTIONS**

Gratuite pour les moins de 16 ans Animations Jeunes

Adultes 2 euros (Reversés à l'association Maxime +)

**CERTIFICAT MEDICAL**

Obligatoire pour la pratique de la course à pied en compétition (uniquement pour la course adultes 16 ans et plus)

**RENSEIGNEMENTS**

Mairie d'Auxerre Direction des Sports Tél. 03 86 72 43 85

Disponibles sur les sites Internet des clubs



Toujours là pour moi.



